

Berne, le 8 août 2022 / Communiqué de presse

Il faut des augmentations de salaire générales de 3 à 5 % Revendications salariales pour 2023

Travail.Suisse et ses fédérations revendiquent des augmentations de salaire générales comprises entre 3 et 5 % pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Cette revendication découle tant de la forte hausse actuelle du coût de la vie que des gains de productivité des entreprises. Des augmentations de salaire sont par conséquent nécessaires, et elles sont tout à fait possibles.

L'économie suisse affiche une vigoureuse croissance et comme l'année dernière, les entreprises réalisent des bénéfices élevés. Pendant ce temps, les travailleuses et travailleurs voient leurs coûts augmenter et subissent un stress croissant. Il est urgent que les choses changent, au cours des actuelles négociations salariales. « L'heure est à des hausses de salaire substantielles, afin que le pouvoir d'achat des salarié-e-s ne se contracte pas et que tout le monde profite de l'évolution économique positive » souligne Thomas Bauer, responsable de la politique économique de Travail. Suisse.

Le maintien du pouvoir d'achat et une participation aux gains de productivité sont deux conditions essentielles pour garantir une évolution économique stable. Il faut pour cela des hausses de salaire comprises entre 3 et 5 %. Des améliorations structurelles sont par ailleurs nécessaires dans certaines branches comme la santé, avec des augmentations de salaire de plus de 5 %.

Alors que les prix à la consommation tendent à renchérir, des augmentations de salaire générales s'imposent plus que jamais. « Le coût de la vie est en hausse pour tout le monde, et par conséquent il faut absolument compenser l'inflation au profit de l'ensemble des travailleurs », explique Johann Tscherrig, membre du comité directeur du syndicat Syna. « En outre, tous les travailleurs et travailleuses doivent obtenir leur juste part des fruits de la croissance », poursuit Johann Tscherrig.

À côté des prix à la consommation, les coûts de la santé vont également s'envoler l'année prochaine. « Il faut que les coûts de la santé restent supportables pour tous les travailleurs et travailleuses. À cet effet, les augmentations de salaire devront aller au-delà de la compensation du renchérissement, afin que chacun puisse faire face à la hausse des coûts de la santé », rappelle Albane Bochatay, responsable des affaires politiques de l'association du personnel transfair.

Renseignements:

Thomas Bauer, responsable de la politique économique de Travail.Suisse, tél. : 077 421 60 04

Johann Tscherrig, membre du comité directeur de Syna, tél. : 079 611 70 26

Albane Bochatay, responsable des affaires politiques de transfair, tél.: 079 234 70 17